



PRÉFET DE L'ORNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Affaire suivie par :

Alice BLIN

pref-bcie-environnement@orne.gouv.fr

Direction de la coordination
des politiques publiques et de l'appui territorial

Bureau de la coordination interministérielle
et de l'environnement

COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE LA NATURE, DES PAYSAGES ET DES SITES

Formation dite « carrières »

La commission départementale de la nature, des paysages et des sites s'est réunie dans sa formation dite « carrières », le 20 novembre 2025, sous la présidence de monsieur Yohan BLONDEL, secrétaire général, sous-préfet de l'arrondissement d'Alençon, représentant monsieur le préfet de l'Orne.

Étaient présents :

Collège 1 : représentants des services de l'État, membres de droit :

- Madame Myriam VIREVAIRE, représentant le directeur départemental de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations de l'Orne (DDETSP),
- Monsieur Quentin CATHRIN-HAMELIN, représentant la directrice régionale de l'environnement, de l'aménagement du territoire et du logement (DREAL),
- Monsieur Raphaël GUÉRIN, adjoint au chef de l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine de l'Orne (UDAP),

Collège 3 : collège de personnalités qualifiées en matière de sciences de la nature, de protection des sites ou du cadre de vie, de représentants d'associations agréées de protection de l'environnement et, le cas échéant, de représentants des organisations agricoles ou sylvicoles :

- Madame Marianne FONT-ERTLEN, géologue,
- Monsieur Jean-Luc DELAUNAY, représentant la chambre d'agriculture de l'Orne,

Collège 4 : personnes compétentes dans l'exploitation de carrières et l'utilisation de matériaux de carrières :

- Madame Constance BERARD, représentant la profession d'exploitant de carrières,
 - Madame Angélique SANTOS-MONTEIRO, représentant la profession d'exploitant de carrières,
- Étaient excusés :
- Monsieur le président du conseil départemental de l'Orne,
 - Monsieur Pascal PECCHIOLI, maire de Perche-en-Nocé,
 - Madame Françoise FROUEL, maire de Montreuil-au-Houlme,
 - Monsieur Mostefa MAACHI, maire de Sées,
 - Monsieur Jean-François de CAFFARELLI, représentant le centre régional de la propriété forestière (CRPF),
 - Monsieur Thierry PLU, représentant de l'association faune flore de l'Orne (AFFO),
 - Monsieur Franck AMOURETTE, représentant la profession d'utilisateur de matériaux.

Mandat :

– Monsieur le directeur départemental des territoires de l'Orne (DDT) donne mandat à Monsieur Quentin CATHRIN-HAMELIN, chef de l'unité bi-départementale Eure-Orne de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Normandie (UBDEO-DREAL).

Assistait également à la réunion :

– Monsieur David LEPAISANT, directeur de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial,
– Madame Alice BLIN, secrétaire de séance.

Le président constate que le quorum est atteint.

1 – Présentation du schéma régional des carrières d'Île-de-France 2025-2035

Rapporteur : Monsieur Guillaume CHARBONNER, DRIEAT Île-de-France (en visio)

Présentation du projet :

Le présent compte-rendu ne reprend pas la présentation faite en séance, le document de présentation est joint au présent compte-rendu.

Questions et remarques :

Madame BERARD reprend l'avis d'UNICEM qui est favorable à ce schéma. Dans son avis, UNICEM demande des précisions sur deux points :

- L'intérêt local des gisements inter-régionaux à ne pas négliger par rapport aux gisements d'intérêt national ;
- Les zones agricoles protégées (ZAP) ne devront pas être prises en compte dans des projets d'ouverture.

Monsieur CHARBONNIER répond que la DRIEAT Ile-de-France a bien reçu l'avis d'UNICEM. Cela va être corrigé dans le schéma régional des carrières d'Île-de-France.

Les ZAP ont été classées en niveau 1. Ces zones sont peu nombreuses dans la région d'Île-de-France. La DRIEAT a eu plusieurs échanges avec la chambre d'agriculture. La DRAAF d'Ile-de-France conseille de maintenir les ZAP en niveau 1 dans ce schéma.

Vote :

Défavorable : 0

Abstention : 0

Favorable : 8

Avis favorable.

Le président remercie les membres et clôt la séance.

Le président,

Yohan BLONDEL